Le Cendre
Une ville de nature à surprendre

Le Cendre, le 10 novembre 2026.

OBJET : Convocation du Conseil Municipal
N/REF. : SEC/MC-26/ 991

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Conseil Municipal se réunira le :

Mercredi 18 novembre 2026,
à 18 heures 30
en Mairie
salle du Conseil Municipal

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

MAIRIE LE CENDRE (63) Puy-de-Dôme

Hervé PRONONCE.

Hôtel de Ville - 7, rue de la Mairie - 63670 LE CENDRE
Tél. 04 73 77 51 00 - Fax 04 73 77 51 09 - messagerie : mairie@lecendre.fr

+ clermont auvergne métropole

ORDRE DU JOUR

① Modification du Règlement Intérieur (RI) du Conseil Municipal - Encadrement du nombre de questions orales par groupe politique (Article 7).
② Dérogations au repos dominical des salariés dans les établissements de commerce de détail - Fixation du nombre de dimanches faisant l'objet d'une dérogation.
③ Reprise et constitution de provisions pour dépréciation des comptes de redevables.
④ Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.
⑤ Budget Principal 2026 : Décision Modificative N°1.
⑥ Convention d'adhésion au service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols.
⑦ Clermont Auvergne Métropole : rapport d'activité 2025.
⑧ Clermont Auvergne Métropole : rapport 2025 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.
⑨ Création d'un nouveau poste d'Adjoint technique territorial principal de 1ère classe à temps complet au tableau des effectifs de la commune.
⑩ Délibération portant adhésion au pôle santé au travail du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme.
⑪ Délibération pour l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme.
⑫ Vidéoprotection (tranche 3) – Travaux et demande de subventions.
⑬. Extension de la délégation d'exercice du droit de préemption de la commune à l'EPF AUVERGNE pour l'acquisition d'un bien situé au 3 bis, rue de la Mairie (Parcelle AH 377).
⑭ *Acquisition d'un bien au 3 bis, rue de la Mairie (Parcelle AH 377) par le biais de l'EPF AUVERGNE – Reconnaissance de l'intérêt général et mise en œuvre du droit de préemption.*
⑮ *Régularisation de foncier - rue de la Soie : acquisition à titre gratuit des parcelles AC 151, AC 160 et AC 162 et incorporation dans le domaine public communal.*
⑯ Aménagement du secteur rue de la Soie – Déclassement du domaine public et cession du Lot K à Auvergne Habitat.
⑰ *Déclassement et cession à Madame LABOUCHEIX d'une parcelle non cadastrée située au 26, avenue de l'Allier.*
⑱ *FA LE CENDRE FOOTBALL : Versement de la subvention de fonctionnement 2026 - Règlement des dégradations et solde de la subvention.*

QUESTIONS DIVERSES